

Conférence

FÉDÉRATION CANADIENNE DE DÉMOGRAPHIE
Études longitudinales et défis démographiques du XXI^e siècle
18-19 novembre 2005,
Pavillon Roger-Gaudry, Université de Montréal

Prise en charge des enfants en bas âge en Suisse

Jean-Marie Le Goff^{*} et Abdoul-Wahab Dieng^{}**

Nous remercions chaleureusement la fondation du 450^e anniversaire de l'Université de Lausanne pour l'aide financière qu'elle nous a octroyé en vue de présenter ce texte au congrès de la fédération canadienne de démographie.

^{*} Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie et institut interdisciplinaire d'études des trajectoires biographiques, Université de Lausanne.

^{**} Laboratoire de démographie et d'études familiales, Université de Genève.

I. Introduction

Le présent article a pour objet d'analyser la garde des enfants en bas âge (0-3ans) en Suisse dans une perspective longitudinale. Les enquêtes et sondages régulièrement réalisés au cours des années quatre-vingt-dix indiquent dans ce pays des capacités insuffisantes d'accueil des enfants en bas âge face à une demande croissante de places en crèches ou chez des assistantes maternelles de la part des familles (Dafflon 2003). En raison de longs délais d'attente dans les crèches et des coûts parfois prohibitifs des assistantes maternelles, un grand nombre de femmes mobilisent des membres de leur réseau familial ou amical (Noth 1996). Cependant, un grand nombre de femmes interrompent, ou diminuent, de manière durable leur activité professionnelle. Cette interruption n'est pas nécessairement induite par le fait de ne pas avoir trouvé une place de garde, mais peut aussi correspondre à un souhait des femmes ou des familles. Il existe, en effet, encore en Suisse, une forte tendance normative à considérer la famille de manière traditionnelle, dans laquelle la femme a pour rôle d'élever les enfants et l'homme d'apporter les ressources économiques (Gabadinho, 1998). Les mères suisses semblent ainsi se polariser en deux groupes bien distincts entre celles qui souhaitent concilier rôle de mère et de rôle de travailleuse, en confiant ou essayant de confier la garde de leur enfant à des moyens institutionnels, et celles qui souhaitent s'occuper elles-mêmes des soins de leur enfant en bas âge. Dans ce contexte, la garde informelle pourrait jouer un autre rôle que celui de substitut à un moyen de garde organisé, en étant mobilisée de manière plus ou moins ponctuelle par des femmes issues de familles traditionnelles.

Notre questionnement vise à clarifier ce rôle de la garde informelle, tout en faisant le lien avec le choix d'un moyen de garde organisé d'une part et la situation professionnelle des femmes lorsqu'elles ont un enfant en bas âge. Nos investigations s'appuient sur les données qui concernent la garde des enfants collectées dans le panel suisse des ménages. La prochaine section de cet article est consacrée, après une analyse de la situation d'ensemble de la situation suisse du point de vue de la garde d'enfant, à proposer différentes hypothèses (section II). Dans la section suivante, nous décrivons les données du panel des ménages ainsi que les modèles statistiques que nous avons estimé (section III). Nous présentons nos résultats (section IV) par la suite et concluons par une discussion (section V).

II. La garde d'enfants en Suisse

Depuis quelques années, le thème de la garde des enfants en bas âge fait l'objet en Suisse d'un débat dans les journaux mais ainsi que chez les « *policy makers* », voire le patronat (Bühler, 2002). La teneur de ce débat s'appuie sur un certain nombre de constats, qui d'ailleurs, ressemblent beaucoup à ceux qui ont été décrits dans le cas de l'Allemagne dans les années récentes, plus particulièrement dans les Länder de l'ancienne RFA (Hank 2002, Hank & Kreyenfeld 2003, Kreyenfeld & Hank 2000). En premier lieu, il est régulièrement constaté le manque de places dans les crèches ainsi que l'insuffisance d'assistantes maternelles pour répondre à une demande croissante des familles (Dafflon 2003). En second lieu, la Suisse se caractérise par une fécondité faible, avec un indice de fécondité qui depuis près de 20 ans, se situe entre 1,3 et 1,5 enfant par femme. Cette faible fécondité est notamment due à une proportion importante de femmes qui, au sein d'une génération reste sans enfant (entre 20 et 25 %) (Adema & Thévenon, 2004). Le contexte institutionnel des politiques familiales, qui s'appuie encore fortement sur le modèle traditionnel de la famille, avec l'homme apporteur de ressources et la femme dévouée au soins des enfants, aurait ainsi pour conséquence de mettre les femmes en situation de devoir faire un choix entre vie familiale et vie professionnelle (Rossier & Le Goff 2005). En troisième lieu, bien des femmes interrompent leur activité professionnelle au moment de la naissance de leur premier enfant pour un temps déterminé. A ces femmes s'ajoutent celles qui diminuent leur taux d'activité lorsqu'elles ont un ou plusieurs enfants en bas âge. La Suisse présente ainsi un taux d'emploi féminin à temps partiel qui est parmi les plus élevés d'Europe (Le Goff 2005).

Si le débat sur la création de places de garde allie aussi bien des arguments natalistes que des arguments d'égalité entre les hommes et les femmes, le thème de la socialisation et de l'éducation des enfants est, en revanche, peu évoqué dans ceux-ci (Dafflon 2003). Or, pour Johansen et al. (1996), le choix d'un mode de garde par des parents, par exemple, entre une crèche, une assistante maternelle ou une baby-sitter venant à la maison, dépend non seulement d'un ensemble de caractéristiques extrinsèques qui se rapportent au coût du moyen de garde, à la distance qui sépare le lieu de domicile ou de travail et le lieu de garde, etc., mais aussi d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques. Ces dernières caractéristiques se rapportent aux qualités offertes par un moyen de garde en termes de développement psychologiques et physique de l'enfant, sa socialisation et son éducation. Si la définition des caractéristiques extrinsèques et intrinsèques est, dans le cadre des travaux de Joahansen et al., (1996), est limitée aux moyens de garde organisés, nous l'élargissons à l'ensemble des autres moyens de garde, garde informelle par des parents ou des amis et garde par la mère.

En Suisse, pendant longtemps, la famille et la vie familiale, et donc tout ce qui concerne l'éducation des enfants, étaient considérés faire partie du domaine privé dans lequel l'Etat ne devait pas intervenir (OCDE, 2004). Pendant longtemps a prévalu le contexte idéologique des 3 K (Kinder, Küche, Kirche qui signifie enfant, cuisine et église). Les données du panel suisse des ménages semblent indiquer que les normes en matière d'éducation des enfants restent fortement marquées par ce contexte idéologique. En 2003, étaient posées ainsi deux questions: l'une sur le travail des hommes et des femmes, et l'autre sur le lien entre la mère et l'enfant. A la question « *Avoir un emploi constitue la meilleure garantie, pour un homme, comme pour une femme de préserver son indépendance* », répond positivement une forte majorité d'hommes et de femmes (tableau 1). En revanche à l'affirmation « *Un enfant d'âge préscolaire souffre que sa mère travaille* », là encore répond positivement une majorité d'hommes alors que les femmes répondent de manière égale entre "d'accord, pas d'accord, neutre". Ce résultat est paradoxal, en ce sens que l'on devrait s'attendre à une forte corrélation

négative dans la réponse à ces deux questions. Il souligne ainsi l'ambiguïté des normes, puisqu'il y a à la fois énonciation de normes égalitaires au sein des couples et énonciation de norme traditionnelle en matière d'éducation des enfants.

Tableau 1: Normes concernant le revenu et l'éducation des enfants en Suisse

	HOMMES		FEMMES	
	<i>Emploi permet indépendance</i>	<i>Enfant souffre si sa mère travaille</i>	<i>Emploi permet indépendance</i>	<i>Enfant souffre si sa mère travaille</i>
Pas d'accord	10.4	19.1	9.5	28.8
Ni d'accord, ni pas d'accord	29.3	34	25.7	38.1
D'accord	60.3	46.9	64.8	33.1
N	1468	1459	1754	1741

Source : panel suisse des ménages, vague 2003

Dans le cadre de ce présent article, notre intérêt se porte sur le choix de l'interruption de l'activité professionnelle pour raison familiale d'une part, et sur l'usage de deux grands modes possibles de garde d'autre part. Le premier de ces modes de garde correspond à la garde organisée, c'est-à-dire, une catégorie qui regroupe les places en crèche (publique ou privée), les assistantes maternelles (mamans de jour), et la garde à la maison (baby-sitter, jeunes filles au pair). La deuxième catégorie regroupe les moyens de garde informel, c'est-à-dire, l'appel à des membres de la famille, notamment les grands parents, ainsi que les amis. Cette typologie en deux groupes correspond à une division des modes de garde en fonction de différents critères. En premier lieu, le clivage marque une distinction entre un secteur marchand et non-marchand. Les heures de crèche, et plus encore, les heures d'assistante maternelle sont, en effet, d'un prix relativement peu modique, même si ces différents moyens peuvent en partie être subventionnés par les institutions communales et/ou cantonales (Richard-De-Paolis & *al.*, 1995). En revanche, les coûts liés à la garde informelle sont minimes, puisque ces moyens s'appuient normalement sur le bénévolat. Un deuxième critère est celui du style de socialisation ou de développement éducatif lié à un mode de garde. Ainsi, dans le cas de la garde institutionnelle, les enfants sont en contact avec d'autres de leur âge ou bien les personnes qui offrent un service de garde sont des professionnelles qui ont des contacts avec d'autres enfants.

A partir de cette distinction entre ces deux types de garde d'enfant, nous pouvons proposer deux hypothèses :

H1 : Le choix d'un mode de garde dépend aussi d'un certain nombre de ressources individuelles et collectives. En ce qui concerne les ressources individuelles, elles peuvent être de deux types. Il s'agit d'une part, du revenu des ménages, d'autre part du capital humain tel que celui-ci peut être mesuré par le niveau de diplôme : plus le capital humain est élevé et moins les femmes souhaitent interrompre leur activité professionnelle, et plus ces femmes disposent d'un revenu (qui s'ajoute à celui de leur partenaire) qui leur permet de prendre en charge les coûts des moyens de garde. En ce qui concerne les ressources collectives, elles peuvent être aussi de deux types. En premier lieu, il s'agit du capital social des femmes ou des familles, plus particulièrement, la présence de personne à proximité du lieu de domicile qui peuvent

participer à la garde de l'enfant. En deuxième lieu, il s'agit des possibilités de garde à domicile. Plus l'offre est importante et plus la demande est importante. Il est ainsi couramment décrit une plus grande densité de crèches et d'assistantes maternelle en Suisse romande ou en Suisse italienne qu'en Suisse alémanique, mais aussi dans les grandes agglomérations urbaines en comparaison avec les villes moyennes et en milieu rural.

H2 : La période actuelle correspond à une période dans laquelle coexistent deux normes que l'on qualifiera de *traditionnelle* et de *moderne*. Dans les familles *traditionnelles*, les femmes interrompent leur activité professionnelle pour des raisons familiales, alors dans les familles *modernes*, les femmes vont garder leur activité professionnelle (éventuellement toutefois en la diminuant). Du fait du maintien de l'activité des femmes, c'est dans les familles modernes qu'il va y avoir une demande de place de garde dans le système organisé. On s'attend donc à ce que ce soit les femmes qui maintiennent leur activité professionnelle lors de la naissance de leur enfant qui font appel à un moyen organisé de garde d'enfant (crèches et assistantes maternelles). Le statut de la garde informelle est plus ambigu. On peut supposer que ce type de garde est choisi par des femmes qui souhaitent maintenir une activité professionnelle de manière provisoire si elles sont sur une liste d'attente ou de manière plus permanente si leur revenu ne leur permet pas de laisser leur enfant à la crèche ou chez une assistante maternelle. Toutefois, les moyens informels peuvent répondre aussi à des besoins dans les familles traditionnelles, sans que ce moyen de garde ne remette en question l'idée que l'enfant doit être élevé par sa mère.

III. Données et modèles

Nous utilisons les données du panel suisse des ménages. Il s'agit d'une enquête longitudinale dans laquelle, en plus d'une interrogation concernant la composition, l'organisation, les équipements et revenus des ménages, chaque personne âgée de 14 ans et plus est interrogée sur différents aspects concernant son mode de vie, sa santé, etc.). La première vague a eu lieu en 1999, et dans le cadre de cet article, nous avons disposé des cinq premières vagues de l'enquête (1999 à 2003). L'échantillon initial était de 5 074 ménages, représentatifs de l'ensemble des ménages suisses, ces ménages regroupant un total de 12 931 individus. Le panel a connu une forte attrition au fil des ans, et seuls 2 900 ménages étaient encore suivis en 2003. Dans le cadre de cette présente recherche, nous prenons en compte dans chaque vague seulement les ménages dans lesquels il y a au moins un enfant de trois ans et moins. Cette limite de trois ans nous est imposé par le fait que les enfants, dans la plupart des cantons, peuvent être confiés à l'école enfantine à partir de l'âge de quatre ans, ce qui ne correspond plus au cadre de notre recherche. Par ailleurs, sur ces ménages, nous n'avons gardé que ceux dans lesquels la mère était présente et vivait avec un partenaire, ceci afin de prendre en compte des caractéristiques de ces deux personnes. Dans la plupart des cas, le partenaire de la mère des enfants est aussi le père de l'enfant. Nous n'avons, en revanche, pas retenu les ménages composés d'un parent seul et de son ou ses enfants de moins de quatre ans. Soulignons, pour terminer, que parfois, plusieurs enfants peuvent être concernés au cours du suivi des ménages durant la période qui va de 1999 à 2003.

Ce sont ainsi 1720 ménages – années qui ont été pris en compte. Dans le questionnaire ménage, un ensemble de questions porte sur le type de garde des enfants, lorsqu'il y en a un. Il à noter que lorsque la famille est composée de plusieurs enfants de moins de quatre ans, on ne peut réellement voir si c'est seulement un des enfants ou l'ensemble de ceux-ci qui sont

concernés par une garde d'enfant. La réponse à ces questions nous permet toutefois de créer deux variables indiquant d'abord si les ménages font appel ou non à un moyen de garde organisé, la deuxième si les ménages font appel à un moyen de garde informel, selon les définitions que nous avons donné précédemment. Un examen du placement des enfants par année montre qu'en moyenne un peu moins de 15% des ménages mobilisent un moyen de garde informel alors que la garde organisée est utilisée par seulement 5 à 7% des ménages (tableau 2). L'usage simultané des deux modes de garde est rare.

Tableau 2: Type de garde selon l'année (en %)

	1999	2000	2001	2002	2003
Pas de garde	78.49	81.71	82.13	77.43	75.54
Garde informelle	13.98	14.01	9.60	15.36	16.31
Garde organisée	5.38	4.28	5.87	6.27	5.58
Les deux	2.15	0.00	2.40	0.94	2.58
<i>N</i>	372	421	375	319	233

Source : panel suisse des ménages, vagues 1999 à 2003.

Par ailleurs, une variable permet de décrire le statut d'emploi des femmes à un moment donné. Ainsi, lorsque les femmes sont sans emploi, nous pouvons distinguer cette période de leur vie selon qu'il s'agit d'une période d'inactivité pour des raisons familiales ou une période de chômage ou d'invalidité. Dans le cas présent, nous sommes plus particulièrement intéressés par l'analyse des périodes d'inactivité professionnelle pour raison familiale.

Les trois variables que nous cherchons donc à expliquer sont l'utilisation ou non, une année donnée, d'un moyen de garde organisé ou d'un moyen de garde informel ainsi que l'absence d'activité professionnelle pour des raisons familiales. Notre analyse s'appuie sur l'estimation de modèles logistiques multiniveaux. Nous avons utilisé des modèles logistiques décrivant l'état dans lequel est un ménage à un moment donné plutôt que des modèles appartenant au corpus de la *Event-History-Analysis* pour plusieurs raisons. En premier lieu, l'information sur la garde des enfants est une information ponctuelle en ce sens que nous ne savons rien de ce qui s'est passé entre deux vagues. En second lieu, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut plusieurs enfants peuvent être concernés. Le nombre de niveaux est de deux. Le premier est celui de la situation de garde ou la situation de la mère vis-à-vis de l'activité professionnelle une année donnée, alors que le deuxième niveau est celui du ménage. Nous souhaiterions éventuellement développer dans le futur des modèles à trois niveaux, dans lequel le troisième niveau correspondrait au contexte cantonal. Toutefois, des essais préalables montrent quelques difficultés de convergence des estimations, sans doute pour des raisons de faibles effectifs dans certains cantons.

Les modèles estimés ici sont des modèles dans lesquels on considère que seul l'*intercept* varie en fonction des ménages. Il s'agit donc de modèles dans lequel on estime une seule variance liée à l'*intercept*. Le modèle général se formalise de la manière suivante (Guo et Zhao, 2000) :

$$\log \left[\frac{p_{ijk}}{1 - p_{ijk}} \right] = \beta_{0k} + \beta_{1k} x_{ijk} + u_{jk}$$

L'indice *i* se réfère à l'année, l'indice *j* au ménage et l'indice *k* à la situation étudiée (si *k*=1, la situation est d'avoir un enfant placé en garde organisée, 2 en garde informelle, alors que 3

correspond à la situation dans laquelle la femme est inactive pour des raisons familiales). X_{ijk} est un ensemble de caractéristiques possédées par les ménages j au temps i dans le cas de la situation k . Pour chacune des caractéristiques introduites, sont estimés un coefficient β_{1k} . Le coefficient β_{0k} correspond au coefficient de l'*intercept*, devant être estimé alors que le facteur u_{jk} correspond à sa variation selon le ménage, dont on estime la variance. Nous considérons toutefois que les différents processus par lesquels les personnes sont dans une situation donnée à un moment ou à un autre sont interreliés entre eux. Ceci nous amène à estimer des corrélations entre les variances liées à chacune des situations, selon la méthodologie proposée par Lillard et Panis (1996 & 2003). Plusieurs cas de figure peuvent se rencontrer concernant les corrélations et leur sens ; nous en présentons ici deux en relation avec les hypothèses que nous avons faites précédemment :

En premier lieu, on peut supposer que les femmes font un choix entre interrompre leur activité professionnelle et ne pas placer leur enfant, ou bien garder une activité professionnelle, éventuellement à temps réduit et placer leur enfant, d'abord en garde informelle, puis en garde organisée lorsqu'une place se libère, voire en utilisant les deux moyens de garde à la fois. Dans ce cas, nous devrions observer une corrélation positive entre les variances correspondant au modèle d'analyse des deux situations de garde et une corrélation négative entre la variance estimée dans le modèle d'analyse de la situation d'activité professionnelle et chacune des deux variances estimées dans les modèles qui concernent la garde organisée et la garde non organisée.

En second lieu, la garde informelle est choisie aussi bien par des femmes appartenant à des ménages de type traditionnel (qui cessent plutôt leur activité professionnelle) que par des femmes de type moderne (placement de l'enfant dans des moyens de garde informel et/puis garde organisée). Dans ce cas, il devrait y avoir une corrélation négative entre les variances estimées dans le modèle d'analyse de la situation d'inactivité professionnelle et celui du placement de l'enfant en garde organisée. En revanche, il ne devrait pas y avoir de corrélation significative entre la variance du modèle d'analyse du placement de l'enfant en garde informel et celles estimées dans les deux autres modèles.

Dans un premier temps, nous estimons un modèle dans lequel ne sont pas pris en compte des différentes caractéristiques des individus. Sont donc estimés uniquement les *intercepts*, ainsi que les variances de niveaux 2 et leurs corrélations. Dans un deuxième temps, nous introduisons différentes caractéristiques au temps i . Ces caractéristiques sont :

- Dans le cas de l'analyse du placement en garde organisée ou informelle, le fait pour les femmes d'exercer une activité à plein temps ou à temps partiel.
- *Aspect de capital humain* : niveau de formation des femmes et de leur partenaire (de manière alternative, nous avons estimé l'effet de la catégorie socioprofessionnelle du conjoint, mais cette variable n'a pas donné de résultats).
- *Aspect de proximité des moyens de garde organisée* : Distinction entre Suisse latine (Suisse romande et Suisse italienne) et Suisse alémanique ; distinction de la commune d'habitation selon qu'il s'agit d'un grand centre urbain (Zurich, Bale, Berne, Lausanne, Genève), d'une commune appartenant à l'agglomération de ces centres, d'une petite commune urbaine, et d'une autre commune (commune « rurale »). Il est à noter que de manière alternative, nous avons introduit une variable relative au nombre de crèches par enfant de moins de sept ans par canton, mais celle-ci s'avère non significative, pour plusieurs raisons : en premier lieu,

cette variable ne concerne que les crèches et non l'ensemble des places disponibles ; en second lieu, pour des raisons propres au système de comptabilisation des crèches qui s'effectue à partir du recensement des entreprises, les crèches créées par des entreprises ne sont pas prises en compte.

- Variables indiquant si il y a déjà placement en garde organisée ou en garde informelle une année précédente (à partir de 1999) ou s'il y a déjà eu situation d'inactivité.

Il est à noter que toutes ces variables peuvent changer selon l'année, ceci reste vrai pour les variables qui concernent le lieu d'habitation. Pour cette raison, nous n'avons pas de variables explicatives de niveau 2. Par ailleurs, nous n'avons pas pris en compte certaines variables, malgré le fait qu'elles auraient pu être fortement intéressantes dans le cadre de notre questionnement. Il s'agit, en premier lieu de variables de ressources, tels que le revenu, ce dernier (ou du moins sa variation entre avant la naissance des enfants et après) pouvant être la cause des choix faits par les ménages. De même, nous n'avons pas pris en compte les réponses aux questions concernant l'indépendance procurée par le travail chez les hommes et chez les femmes, ainsi que concernant l'opinion selon laquelle les enfants souffriraient du fait que leur mère travaille. La réponse à ces questions aurait pu être interprétée en tant qu'indicateur de style de vie (traditionnel ou moderne) des ménages. Toutefois, on peut supposer que la réponse à ces questions une année donnée dépend aussi de la situation dans laquelle sont les femmes, notamment, leur situation d'activité professionnelle.

Notons pour terminer, que nous avons aussi estimé d'autres modèles dans lesquels étaient introduits des caractéristiques supplémentaires, tels que le nombre d'enfant de moins de 4 ans, l'âge de l'enfant le plus jeune, l'âge de leur mère ou encore le statut professionnel du père (inactivité, temps plein, temps partiel). Ces caractéristiques se sont révélées non significatives si bien que nous ne présentons pas ici les résultats concernant les caractéristiques que nous avons décrites plus haut.

IV. Résultats

Le premier modèle sans variables explicatives montre des corrélations qui sont toutes significatives (tableau 3). La corrélation entre les variances des deux modèles qui concernent la garde organisée et la garde informelle est positive alors que les deux autres corrélations sont négatives. Le modèle tend donc à indiquer une séparation entre les femmes qui choisissent entre inactivité professionnelle et activité professionnelle, ces dernières plaçant alors leur enfant dans un moyen de garde organisé ou informel. Cependant, les corrélations qui concernent le modèle dans lequel est analysé le placement en garde informelle avec les deux autres modèles disparaissent lorsque les différentes caractéristiques explicatives sont introduites. En adoptant une stratégie d'introduction de ces variables une à une, c'est plus particulièrement lorsque sont introduites les caractéristiques relatives à la situation professionnelle que ces corrélations deviennent non-significatives (tableau 4[†]). L'introduction de ces caractéristiques montrent ainsi que les femmes qui exercent une activité professionnelle à temps partiel une année donnée font plus souvent appel à un moyen de garde informel, en comparaison d'une part avec les femmes qui exercent une activité professionnelle à plein temps et celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle. On peut

[†] Dans ce tableau ne sont indiqués que les signes des coefficients obtenus ; les coefficients estimés sont indiqués dans le tableau en annexe de cet article.

penser que ces femmes appartiendraient plutôt à la catégorie des femmes ayant un comportement de type traditionnel, qui exerceraient ponctuellement une activité à temps partiel en faisant alors appel à des parents ou des amis pour la garde de leur enfant.

Tableau 3: variances et corrélations du modèle

	Sans variable indépendante	Avec variables indépendantes
Variance garde organisée	2.22***	1.72***
Variance garde informelle	1.48***	1.24***
Variance non activité professionnelle	9.46***	7.82***
Corrélation garde organisée/ garde informelle	0.27**	0.13
Corrélation garde organisée/ non activ. prof.	-0.43***	-0.62***
Corrélation garde informelle/ non activ.prof.	-0.54***	-0.14

L'ajout du statut d'emploi et des autres caractéristiques n'efface pas la corrélation négative entre les variances des modèles qui concernent la situation d'activité professionnelle et le placement d'un enfant en garde organisée (tableaux 3 et 4). Cette corrélation indique donc bien une distinction de long terme entre deux groupes de femmes, entre celles qui interrompent leur activité professionnelle pour élever leur enfant et celles qui ne s'interrompent pas et qui placent leur enfant dans un moyen de garde institutionnelle. Ce résultat est d'autant plus vrai que l'occupation d'un emploi une année donnée, qu'il s'agisse d'un emploi exercé à temps plein ou d'un emploi exercé à temps partiel, incite plus volontiers les mères à faire le choix d'un moyen de garde institutionnel.

Tableau 4 : Effets des différentes variables

		Garde organisée	Garde informelle	Non activité professionnelle
Emploi	Plein-temps	++	ns	ns
	Temps partiel	+++	+++	ns
Capital humain	Femmes niveau Études sup.	+++	ns	---
	Hommes niveau Études sup.	++	ns	ns
Proximité	Centres urbains	+++	++	--
	Communes suburbaines	+++	ns	ns
	Communes urbaines	++	ns	++
	Suisse latine	+++	(+)	--

Les résultats qui concernent les autres caractéristiques introduites nous permettent de mieux voir l'effet des différentes ressources sur les choix qui sont faits par les femmes en matière de maintien ou non dans l'activité professionnelle et de choix de garde d'enfant (tableau 4). Les femmes ayant un niveau d'études supérieures sont peu prêtes à sacrifier leur activité professionnelle et placent alors plus volontiers leurs enfants dans un moyen de garde

institutionnel. On peut supposer que le choix fait par ces femmes de se maintenir en activité professionnelle correspond à un souhait de ne pas sacrifier leur carrière professionnelle et que leur revenu leur permet de confier leur enfant dans une crèche ou chez une assistante maternelle. On notera ainsi qu'elles ne font pas plus appel que les femmes ayant un autre niveau d'étude à leurs parents ou à leur amis pour garder leurs enfants. De même, on peut noter que les femmes dont le mari a un niveau d'études supérieur disposent aussi de revenus qui leur permettent de placer leur enfant dans une crèche ou chez une assistante maternelle. Toutefois, dans ce cas, cela ne correspond pas à un choix d'exercer une activité professionnelle.

C'est dans les lieux dans lesquels les moyens de gardes organisés (Suisse latine et grands centres urbains) sont les plus nombreux, que les femmes confient le plus souvent leur enfant à ceux-ci et sont le plus souvent actives professionnellement (tableau 4). On notera aussi que dans le cas des centres urbains, les femmes font aussi souvent appel à un moyen de garde informel, ce qui tend à indiquer que c'est particulièrement dans ces grands centres qu'il y a un manque de place. Dans les petites communes urbaines, semble exister un comportement dans lesquels les femmes sont plus souvent inactives tout en plaçant leur enfant dans un moyen de garde organisé.

V. Conclusion

Les résultats que nous avons obtenus vont dans le sens des deux hypothèses générales que nous avons posées. Il apparaît en premier lieu, que le choix d'un mode de garde, voire l'interruption de l'activité des femmes, dépend des ressources à la disposition du ménage. Ces ressources se rapportent à la proximité d'un lieu de garde, au capital humain des femmes ainsi qu'au capital social du ménage. En second lieu, nos résultats corroborent l'idée que ce choix dépend aussi d'options plus générales en matière de modes de vie. Il s'agit notamment, du choix entre un parcours traditionnel dans lequel les femmes interrompent leur activité professionnelle pour s'occuper des enfants et un parcours de vie plus moderne, dans lequel les femmes concilient vie familiale et vie professionnelle en faisant appel à un mode de garde institutionnalisé. La garde informelle a un statut ambigu, en ce sens qu'elle peut être utilisée en attendant d'avoir une place dans une crèche, voir parallèlement. Mais elle peut aussi être mobilisée dans les familles traditionnelles.

Ces derniers aspects posent question si l'on se place du point de vue de la discussion sur la standardisation/individualisation en sociologie des parcours de vie (Kohli, 1986). En effet, le fait que les deux modes de vie coexistent peut témoigner d'un processus de dé-standardisation des parcours de vie féminins. On remarquera toutefois que le mode de vie dans lequel il y a conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et mobilisation d'un ou plusieurs modes de garde se traduit, si l'on se place du point de vue des enfants, par un accroissement de la standardisation de leur parcours de vie. Ainsi, si le début de la standardisation des parcours était le moment d'entrée dans la scolarité, il devient le moment d'entrée en crèche. Toutefois, la coexistence de ces deux modes de vie pourrait témoigner du passage d'un mode de vie standardisé (mode de vie traditionnel) à un autre (mode de vie familial dans lequel les femmes concilient vie familiale et vie professionnelle).

Références

- Adema Willem & Thévenon Olivier (2004), Bébés et employeurs : La Suisse face aux autres pays de l'OCDE, *La vie économique – Revue de politique économique*. 11.
- Bühler Elisabeth (2002). *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*. Berne : "Demain la Suisse" – FNS, Collection "Analyses sociales", 2002.
- Dafflon Bernard (2003). *La politique familiale en Suisse : enjeux et défis*. Berne : Réalités sociales.
- Gabadinho Alexis (1998). *L'enquête suisse sur la famille 1994/95. Présentation, résultats commentés et tableaux*. OFS : Berne.
- Guo Guang and Zhao Hongxin (2000). Multilevel Modelling for Binary Data. *Annual Review of Sociology*. 26: 441-62.
- Hank Karsten (2002). « Regional social contexts and individual fertility decisions : A multilevel analysis of first and second births in western Germany. *European Journal of Population*. 18:281-299.
- Hank Karsten and Kreyenfeld Michaela (2003). "A multilevel Analysis of Child-Care and Women's Fertility Decisions in western Germany. *Journal of Marriage and Family*. 65(3): 584-596.
- Johansen Anne S., Leibowitz Arleen and Waite Linda J. (1996). The Importance of Child-Care Characteristics to Choice a Care. *Journal of Marriage and the Family*. 58(3): 759-772.
- Kreyenfeld Michaela and Hank Karsten (2000). Does the availability of childcare influence the employment of mothers? Findings from western Germany. *Population Research and Policy Review*. 19: 317-337.
- Kohli Martin (1986). « The World We Forgot: A Historical Rewiew of the Life Course ». In Marshall Victor (ed). *Later Life. The Social Psychology of Aging*. Beverly-Hills-London-New Delhi: Sage Publications, 271-303.
- Le Goff Jean-Marie (2005). Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse ? in Le Goff Jean-Marie, Sauvain-Dugerdil Claudine, Rossier Clémentine et Coenen-Huther Josette (eds). *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse ?* Berne : Peter Lang, p 239-277.
- Lillard Lee A. and Panis Constantijn W.A. (1996). Marital Status and Mortality: The Role of Health. *Demography*. 33(3): 313-327.
- Lillard Lee A. and Panis Constantijn W.A. (2003). *aML Multilevel Multiprocess Statistical Software. Version 2.0*. Los Angeles: EconWare.
- Rossier Clémentine et Le Goff Jean-Marie (2005). « Le calendrier des maternités. Retard et diversification de la réalisation du projet familial » in Le Goff Jean-Marie, Sauvain-Dugerdil Claudine, Rossier Clémentine et Coenen-Huther Josette (eds). *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse ?* Berne : Peter Lang, p 45-83.
- Noth Jürg (1996). « Concilier la vie professionnelle et la vie familiale. *OFS-DEMOS, bulletin d'information démographique*, n 3-4.
- OCDE (2004). Bébés et employeurs : Comment réconcilier travail et vie de famille ? Paris.
- Richard-De Paolis Paola., Troutot Pierre Yves., Gaberel P-E., Kaiser C., Meyer G., Pavillard S., Pecorini Muriel, Spack A. (1995), *Petite enfance en Suisse Romande*, Lausanne : Editions Réalités sociales..

Annexe : coefficients estimés du modèle prenant en compte les caractéristiques du ménage

	Garde institutionnelle	Garde non-institutionnelle	Inactivité professionnelle
Constante	-6.93 ***	-3.05 ***	1.07 **
	0.90	0.38	0.54
Suisse latine	1.70 ***	0.44 *	-1.20 **
	0.43	0.24	0.55
Grand centre urbain	1.48 ***	0.63 **	-1.78 ***
	0.52	0.26	0.64
Commune périphérique de grand centre	1.09 **	0.18	-0.65
	0.55	0.27	0.62
Petit centre urbain	0.86 *	0.02	1.99 **
	0.52	0.33	0.88
Femme niveau école obligatoire	-0.94	-0.34	0.45
	0.79	0.37	0.71
Femmes niveau études supérieures	1.19 ***	-0.37	-4.30 ***
	0.38	0.31	0.98
Femmes niveau inconnu	-0.64	-0.70	-1.13
	0.78	0.44	1.00
Femme exerçant à temps plein	1.48 **	0.03	
	0.67	0.55	
Femme exerçant à temps partiel	1.38 ***	1.18 ***	
	0.46	0.32	
Homme niveau école obligatoire	1.09	-0.30	-0.37
	1.01	0.64	1.82
Hommes niveau études supérieures	1.06 **	0.32	0.19
	0.42	0.27	0.68
Hommes niveau inconnu	0.48	-0.15	-1.83 ***
	0.43	0.29	0.55
A déjà fait appel à une garde organisée	-0.34	0.14	1.92 ***
	0.52	0.41	0.65
A déjà fait appel à une garde informelle	-0.50	-0.04	-0.40
	0.45	0.39	0.46
Femme a déjà été inactive	0.74	-0.08	0.71 **
	0.49	0.30	0.28
Variance constante	1.72 ***	1.24 ***	7.82 ***
	0.43	0.35	1.19
Corrélation garde organisée-garde informelle		0.13	
		0.23	
Corrélation garde organisée-inactivité professionnelle		-0.62***	
		0.04	
Corrélation garde informelle-inactivité professionnelle		-0.14	
		0.17	
In-maximum de vraisemblance		-1716.13	

* : significatif au seuil de 10%

** : significatif au seuil de 5%

*** : significatif au seuil de 1%

Le deuxième chiffre sous le coefficient est son écart-type.